

Rapport annuel 2019



Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique, elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population et offre son expertise aux décideurs.

Impressum

Éditeur

Santé publique Suisse, Berne

Date de parution

Juin 2020

Responsable

Corina Wirth, directrice



The Swiss Society for Public Health

Dufourstrasse 30

CH-3005 Berne

www.public-health.ch

Auteures et auteurs

Daniel Frey | Verena Hoberg | Tiziana Janner | Johanna Kim | Wolfgang Kweitel | Oleg Lavrosky
Sabine Rohrmann | Barbara Weil | Felix Wettstein | Corina Wirth | Kaspar Wyss | Stefanie Zehnder
| Ursula Zybach

Mise en page

Andrea Stierli

Photos | Illustrations

Peter Schneider

Table des matières

Avant-propos	3
Activités	5
1 Conférence suisse de santé publique 2019.....	5
2 Autres manifestations.....	7
2.1 Soirée avec film « Être malade rend pauvre – être pauvre rend malade ».....	7
2.2 Symposium « Alimentation équilibrée – servie de manière compréhensible ».....	7
2.3 Swiss Hepatitis Symposium 2019 : « Micro-élimination ».....	8
2.4 Symposium « dossier électronique du patient ».....	8
3 Positions.....	10
3.1 Manifeste « Enfants et adolescents en bonne santé ».....	10
3.2 Papier de position « Santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées ».....	10
3.3 Prises de position.....	12
4 Rencontres parlementaires.....	12
4.1 Midi de la santé consacré à l'hépatite.....	12
4.2 Séance de travail consacrée à la santé des enfants et adolescents.....	13
5 Activités des groupes spécialisés.....	13
5.1 Groupe spécialisé Nutrition.....	14
5.2 Groupe spécialisé Promotion de la santé.....	14
5.3 Groupe spécialisé Santé mentale.....	14
5.4 Groupe spécialisé Épidémiologie.....	15
5.5 Groupe spécialisé Global Health.....	15
5.6 Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents.....	15
5.7 Groupe spécialisé Technologies for Public Health.....	16
6 Alliance pour la santé en Suisse.....	17
7 Intergroupe parlementaire et coordination politique MNT.....	18
8 Plateforme pour la prévention de la grippe.....	18
9 Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel ».....	20
10 Affiliations et groupes de travail.....	21
10.1 Association suisse pour la prévention du tabagisme.....	21
10.2 Coalition Éducation ONG.....	21
À propos de Santé publique Suisse	22
11 L'association.....	22
12 L'assemblée générale des membres.....	22
13 Le conseil d'experts.....	23
14 Le comité.....	25
15 Le secrétariat.....	25
16 Perspectives.....	26
Finances	27
17 Compte de résultat.....	27
18 Bilan.....	28
19 Rapport de l'organe de révision.....	29

Avant-propos

Dans aucune autre étape de la vie, la promotion de la santé et la prévention ne sont aussi efficaces, durables et économiquement avantageuses que durant l'enfance et l'adolescence.

Ce constat de Daniel Frey, membre de notre comité, a profondément marqué l'année de notre association. Au début de l'année s'est concrétisée l'idée de profiter de la Conférence suisse de santé publique 2019, consacrée au thème de la santé des enfants et des adolescents, pour présenter un manifeste résumant certaines revendications. Le groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents a ensuite élaboré en peu de temps un texte qui a été discuté et adopté par le conseil d'experts, puis mis en page par le secrétariat et publié en plusieurs langues. Nous étions tout feu, toute flamme ! Après de nombreuses heures supplémentaires et de travail bénévole, nous avons pu constater avec une immense satisfaction que le manifeste « Enfants et adolescents en bonne santé » était approuvé le 29 août, à l'occasion de la Conférence suisse de santé publique. La déclaration de Daniel Frey citée ci-dessus est devenue le principal message du manifeste. Reprise par les médias et les milieux politiques, elle peut désormais être lue dans de nombreux communiqués de presse, sur des sites internet et même dans des interventions parlementaires. Oui, la politique a réagi : pas moins de dix membres du Conseil national et du Conseil des États ont déposé des interventions basées sur les revendications du manifeste.

Bien entendu, Santé publique Suisse a également été active dans de nombreux autres domaines au cours de l'année écoulée. Outre son engagement de longue

date en faveur de la prévention des maladies non transmissibles – notamment par le biais de l'Alliance pour la santé en Suisse, de l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel » et de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme – Santé publique Suisse a poursuivi ses activités liées aux maladies transmissibles : notamment pour la prévention de la grippe saisonnière, mais désormais aussi pour la lutte contre l'hépatite. Ces travaux ont débouché sur une autre intervention parlementaire, dont l'adoption a été recommandée par le Conseil fédéral.

La numérisation dans le système de santé continue d'être un thème central. Comme chaque année, Santé publique Suisse a invité à un symposium consacré au dossier électronique du patient (DEP). Sur mandat de l'Alliance pour la santé en Suisse et de Promotion Santé Suisse, elle a en outre organisé une première rencontre entre des membres des Chambres fédérales, des représentants et représentantes des communautés de référence et d'autres spécialistes. Ces manifestations ont permis de souligner la nécessité d'introduire un DEP répondant aux besoins de la population afin de promouvoir les compétences en matière de santé.

Nous avons réalisé beaucoup de choses au cours de l'année 2019. Pour une fois, l'accent a été mis sur la santé des plus jeunes, mais toujours en gardant un œil sur la vie entière. Nous vous remercions de nous accompagner sur notre parcours !

Ursula Zybach, présidente

Corina Wirth, directrice



Activités

1 Conférence suisse de santé publique 2019

Les conditions favorables à la santé et un comportement sain dès l'enfance influent de manière prépondérante sur la santé et la satisfaction plus tard dans la vie. L'encouragement précoce et la prévention s'avèrent payants. En revanche, il est incontesté que l'accès inégal aux soins de santé préventifs et à la formation en bas âge conduit à des inégalités en matière d'aptitudes, de performances, de santé et de succès à l'âge adulte.

Ces interdépendances étaient mises en lumière par différentes interventions des domaines de la recherche, de la pratique et de la politique dans le cadre de la Conférence suisse de santé publique 2019. Lors de la première journée, la perspective du parcours de vie a servi de base pour évoquer les facteurs environnementaux qui influent sur le développement de la santé des enfants et des adolescents. La famille y occupe une place centrale et représente un facteur de protection. Il a également été montré que le comportement des parents en matière de santé avant même la grossesse peut avoir un impact sur la santé ultérieure de leurs enfants. À part la famille, l'école joue aussi un rôle important dans la vie des jeunes. L'interaction entre les facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et matériels qui influencent la santé et le bien-être étant très complexe, davantage de collaboration et de recherche interdisciplinaires ont été préconisées afin de mieux comprendre les liens de causalité et d'augmenter les connaissances sur la santé.

Le mode de vie des familles dans la société d'aujourd'hui était le thème de la deuxième journée. La tendance à s'installer à la campagne après avoir fondé une famille s'est affaiblie : depuis quelques années, le nombre de ménages familiaux dans les centres augmente fortement. Ce sont surtout

les jeunes familles qui préfèrent un environnement urbain à la vie rurale – pour protéger l'environnement en réduisant le trafic pendulaire, pour profiter de l'offre culturelle plus variée mais aussi parce qu'il y est plus facile de concilier travail et vie familiale. De ce fait, de nombreux enfants grandissent aujourd'hui dans des villes densément peuplées et peu adaptées à leurs besoins, notamment celui de jouer dehors et d'explorer le quartier. Comme le lieu où ils vivent a également un impact sur leur santé, la conception de l'environnement urbain est importante. La numérisation est un autre domaine de recherche actuel. Parmi les éventuels risques pour la santé figurent les rayonnements électromagnétiques, la durée d'utilisation ou bien une mauvaise posture et un manque de mouvement dus à une position assise prolongée. Les troubles du sommeil, les maladies cancéreuses, le stress ou le surpoids peuvent en résulter. Il a donc été recommandé d'accompagner les enfants dans l'utilisation des médias numériques, de définir conjointement des règles de conduite, mais aussi d'agir comme modèles pour les enfants en adoptant soi-même un comportement responsable. Ici aussi, il convient de poursuivre les recherches pour mieux comprendre les problèmes et exploiter le potentiel des médias numériques.

Le moment fort de la conférence était le lancement officiel du manifeste « Enfants et adolescents en bonne santé » (voir également section 3.1). Sonja Hasler, modératrice de la radio et télévision alémanique SRF, a animé une table ronde à laquelle ont participé des spécialistes de la santé, des politiciennes et des politiciens, une représentante de la Fondation Jacobs et le principal auteur du manifeste. La discussion a notamment porté sur la nécessité d'un tel manifeste et sur les

prochaines étapes après le lancement. Elle a également inclus les contributions de deux écoles professionnelles de Winterthur : les étudiantes ont proposé d'intégrer la santé en tant que matière obligatoire, unité qui couvrirait des sujets tels que la gestion du stress, la pression à la performance, le sport, la nutrition, etc. De plus, les parents et le corps enseignant devraient être sensibilisés à ces sujets.

Différents médias ont rendu compte de la conférence : la radio alémanique SRF a

diffusé son émission « Tagesgespräch » en direct du lieu de la conférence, et le « Radiogiornale » de la radio de la Suisse italienne RSI a mentionné le manifeste en relation avec la conférence. Un quotidien et différentes revues spécialisées ont abordé le sujet ou ont fait référence au manifeste dans leurs newsletters. Un choix de publications peut être consulté sur le site internet de Santé publique Suisse sous la rubrique [Revue de presse](#).



2 Autres manifestations

2.1 Soirée avec film, discussion et apéro : « Être malade rend pauvre – être pauvre rend malade »

Pour la première fois, Santé publique Suisse a intégré une soirée cinéma dans son programme de manifestations. Le 6 mars 2019, les membres ont ainsi eu la possibilité de voir un documentaire du cinéaste bernois Giorgio Andreoli, qui dresse les portraits de cinq personnes en Suisse qui dépendent de l'aide sociale.

Il raconte comment joindre les deux bouts en tant que mère qui élève seule ses quatre enfants, dont un gravement handicapé. Il relate des histoires de maladie et du retour progressif au travail, de divorce et d'autres

événements, et il évoque le besoin de soutien, les progrès, les revers et l'espoir.

En montrant ce film, Santé publique Suisse a voulu attirer l'attention sur le fait que les personnes socialement défavorisées ont moins de chances de mener une vie saine. En Suisse également, la santé et la pauvreté sont étroitement liées. La discussion sur l'aide sociale en Suisse doit être menée en tenant compte de ces faits. Suite à la projection du film, le public a eu l'occasion de discuter sur le thème santé et pauvreté en compagnie du réalisateur et d'experts et expertes.

2.2 Symposium « Alimentation équilibrée – servie de manière compréhensible »

De nombreuses organisations ainsi que la Confédération et les cantons s'engagent depuis longtemps pour la promotion d'une alimentation équilibrée. Dans le cadre du programme national de recherche 69 « Alimentation saine et production alimentaire durable », des groupes de recherche analysent les interdépendances entre alimentation et santé publique et élaborent des recommandations concrètes.

Le symposium du 12 mars 2019 a présenté des projets de recherche du PNR 69 et leurs liens à des offres existantes. Il en est ressorti que les efforts visant à favoriser une alimentation saine et durable n'ont pas toujours le succès escompté ; les connaissances ne suffisent pas pour changer les comportements. Se nourrir de manière durable et équilibrée ou non dépend, entre autres, de conditions structurelles telles que des incitations spéciales ou la disponibilité d'une offre appropriée, par exemple à l'école ou sur le lieu de travail. Les résultats de recherches indiquent que la qualité de la nutrition est moindre chez les personnes de faible niveau socioéconomique. Il faudrait donc faciliter

l'accès aux offres et créer des incitations pour encourager une alimentation saine. Par exemple, la disponibilité de produits et de repas durables peut être étendue, et les offres durables peuvent être adaptées au comportement en matière de mobilité et aux espaces sociaux que les groupes cibles fréquentent.

La présentation de certaines offres existantes a permis de constater qu'il est possible d'atteindre les groupes cibles pertinents. Marianne Honegger, du service de santé scolaire de la ville de Zurich, a présenté l'alimentation durable et équilibrée dans les structures d'accueil et les écoles de la ville. Le projet « lunchidée » s'adresse aux groupes de la population qui ne mangent pas à la cantine à midi. Son objectif est de créer certaines incitations pour les restaurants afin de favoriser une offre alimentaire saine et durable à midi, tout en profitant du savoir-faire existant des spécialistes de la cuisine. Une autre intervention a abordé la question de savoir comment on peut atteindre les acteurs politiques et les motiver à poursuivre différentes approches de promouvoir une alimentation saine et durable.

2.3 Swiss Hepatitis Symposium 2019 : « Micro-élimination : la fin des hépatites virales ? »

Bien que la Suisse dispose d'un système de santé exemplaire, la fin des hépatites virales n'est pas prévisible : dans le cas de l'hépatite B, il y a encore des lacunes en matière de vaccination. Et nous traitons et guérissons actuellement trop peu de personnes atteintes d'hépatite C pour atteindre les objectifs d'élimination.

Le premier symposium que Santé publique Suisse et Hépatite Suisse ont organisé conjointement a eu lieu le 2 décembre 2019 et avait pour objectif d'attirer l'attention sur ce problème.

D'une part, il y a un manque d'intérêt pour le sujet et, d'autre part, les ressources mises à disposition sont insuffisantes. L'intégration de l'hépatite dans les programmes de santé

existants – par exemple ceux relatifs au VIH – est un moyen d'aborder l'élimination de manière économique et efficace. Une autre approche est la micro-élimination : l'éradication de l'hépatite virale dans des groupes cibles clairement définis. La Suisse a déjà eu une bonne expérience avec une étude sur les hommes séropositifs qui ont des rapports sexuels avec des hommes. D'autres groupes qui pourraient se prêter à une approche de micro-élimination sont la cohorte de naissance 1950-1985 ou le milieu carcéral.

Plusieurs projets réussis ont été présentés lors du symposium. Celui-ci s'est terminé par une table ronde qui a également abordé les aspects liés à la politique de la santé.

2.4 Symposium « Le compte à rebours a commencé – Introduction du dossier électronique du patient : les recettes du succès »

À partir du printemps 2020, l'utilisation du dossier électronique du patient (DEP) deviendra obligatoire pour les hôpitaux. Il sera alors possible d'ouvrir son propre dossier. Des communautés de référence sont responsables de l'accès au DEP ; toutes les organisations concernées, par exemple les hôpitaux, les EMS, les cabinets médicaux, les pharmacies ou les services d'aide et de soins à domicile, peuvent y adhérer.

Le 9 décembre 2019, Santé publique Suisse a organisé son symposium annuel consacré au DEP. La discussion menée l'année précédente s'est ainsi poursuivie : le livre blanc, initié lors du symposium de Santé publique Suisse en 2018 et qui appelle à l'introduction d'un DEP répondant aux besoins de la population, a entretemps été adopté.

Dans la première partie du symposium, la parole a été donnée aux prestataires de services. Les présentations ont montré qu'il reste de nombreux défis à relever avant l'introduction du DEP.

Du côté des hôpitaux et cliniques, on a mentionné plusieurs obstacles à l'implémentation : l'absence de clarté dans les directives du législateur, le fait que certaines communautés de référence ne sont pas certifiées, des conditions peu claires en ce qui concerne la mise en œuvre technique ou encore les coûts parfois très élevés. Le public a appris avec étonnement que de nombreux hôpitaux considèrent le DEP comme peu utile pour leurs opérations. La participation volontaire des prestataires de services ambulatoires a été mentionnée comme un problème central : le potentiel du DEP ne pourrait être pleinement exploité qu'avec l'engagement de tous les prestataires de services tout au long de la chaîne de traitement.

Une compensation via les tarifs a en outre été exigée pour les coûts initiaux et les coûts d'exploitation élevés. L'introduction d'un dossier « complet » avec l'historique médical intégral d'un patient est considérée comme peu réaliste à l'heure actuelle, ce qui est regrettable du point de vue de la santé publique.

La deuxième partie du symposium était consacrée aux communautés de référence. Elles ont présenté leur fonctionnement et leurs offres, mais aussi décrit comment les points de contact DEP pour la population pourraient être organisés et de quelle manière elles entendent impliquer les organisations de patients, les ligues de santé et les associations professionnelles.



3 Positions

3.1 Manifeste « Enfants et adolescents en bonne santé »

Tous les enfants et adolescents doivent avoir des chances égales de bonne santé et de bon développement. En Suisse, les conditions de vie et de développement pour les enfants et les adolescents sont généralement bonnes. Néanmoins, il existe de grandes différences dans la population concernant les risques pour la santé, les troubles de santé et les charges de morbidité d'une part et les bonnes conditions préalables de santé et de développement d'autre part. Le grand potentiel de la promotion de la santé et de la prévention qui existe en Suisse n'est que trop peu utilisé. Dans aucune autre étape de la vie, la promotion de la santé et la prévention ne sont aussi efficaces, durables et économiquement avantageuses que durant l'enfance et l'adolescence.

Dans ce contexte et sur proposition du groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents, les trois organisateurs de la Conférence suisse de santé publique 2019 – Santé publique Suisse, la SSPH+ et la ZHAW – ont décidé de profiter de l'occasion pour publier un manifeste sur la santé des enfants et des adolescents, thème principal de la conférence. Ce manifeste devait attirer l'attention sur les lacunes et les opportunités dans le domaine de la santé des enfants et des adolescents et appeler les autorités et les milieux politiques à agir.

Le document a été élaboré par une équipe d'auteurs issus du groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents. En consultation

avec de nombreux spécialistes et organisations du domaine, un texte a été rédigé qui, au printemps 2019, a été discuté en détail et adopté par le conseil d'experts, puis finalisé par le secrétariat de Santé publique Suisse. Plus de 40 organisations concernées ont supporté et signé le manifeste. Celui-ci est désormais disponible en allemand, français, italien et anglais sous forme d'une brochure qui peut être commandée auprès du secrétariat. La version intégrale du document existe en allemand et en français.

Le manifeste indique le potentiel de la promotion de la santé et de la prévention dans différentes phases de la vie, de la petite enfance à l'adolescence. Un chapitre entier est consacré à la santé psychique, considérée comme une condition essentielle pour la santé dans toutes les phases de la vie. Le manifeste identifie les domaines d'action pertinents, les opportunités manquées et les lacunes et formule des revendications concrètes pour améliorer la situation.

Différents médias ont repris le sujet de la santé des enfants et adolescents et les milieux politiques ont également réagi : dix interventions parlementaires ont été déposées jusqu'à la fin de l'année. Elles exigent, entre autres, une meilleure disponibilité de données, une stratégie nationale pour la santé des enfants et des adolescents ou encore le renforcement de l'encouragement précoce.

3.2 Papier de position « Santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées »

La plupart des gens souhaitent vivre aussi longtemps que possible de manière indépendante dans leur propre ménage. Pour cette raison – mais aussi pour des raisons économiques – les offres de soins et d'accompagnement ambulatoires et à domicile ont été élargies ces dernières

années, de telle sorte que de nombreuses personnes âgées peuvent vivre seules ou avec le soutien de proches à leur domicile. La conséquence de cette évolution est que les personnes qui entrent aujourd'hui dans un home ou un EMS sont généralement plus âgées et plus malades que c'était le cas

auparavant. S'ajoute à cela le fait que les institutions de soins de longue durée, notamment pour malades chroniques au sein des institutions psychiatriques, ont été réduites ou même entièrement fermées au cours des dernières années. Cela entraîne une augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies psychiques dans les homes et EMS pour personnes âgées. Or, la plupart des homes et EMS ne sont pas suffisamment pourvus pour faire face à cette situation.

Dans ce contexte, le groupe spécialisé Santé mentale de Santé publique Suisse a mis sur pied un groupe de travail « Santé psychique et vieillissement de la population » dans le but d'élaborer un papier de position sur ce sujet. Le texte a été discuté avec les acteurs concernés et approuvé par le conseil d'experts. Par ce papier de position, Santé publique Suisse demande un engagement accru pour la santé psychique dans les homes et EMS pour personnes âgées.

Notamment en ce qui concerne les questions liées au vieillissement, il faut préconiser une manière de voir et de procéder reposant sur une conception globale de la santé, qui tient compte des aspects biologiques, psychosociaux et spirituels.

Le document a été envoyé à tous les acteurs concernés et aux autorités compétentes. Dans le cadre de la série de présentations « Santé et qualité de vie des personnes âgées » de Santé publique Suisse, une soirée consacrée au papier de position a permis de le discuter avec un public plus large.

Nous saisissons l'occasion pour remercier sincèrement les membres du groupe de travail « Santé psychique et vieillissement de la population », qui ont travaillé longtemps et de manière intense sur le thème et qui ont fait preuve de beaucoup d'engagement et de persévérance en élaborant le papier de position.



3.3 Prises de position

En 2019, Santé publique Suisse a soumis des prises de position sur les thèmes suivants :

- Révision totale de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT)
- Révision partielle de l'OESp, de l'OPESp, de l'O OFSPO J+S et de l'OSIS
- Modification de la loi sur les stupéfiants (médicaments à base de cannabis)
- Modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins
- Révision des ordonnances du droit sur les denrées alimentaires

- Consultation sur la Conception Paysage Suisse
- Consultation sur le Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024
- Contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) » : procédure de consultation de la CSSS-N
- Consultation sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)

Tous ces documents peuvent être consultés sur le [site internet de Santé publique Suisse](#). Nos remerciements vont aux membres du conseil d'experts et des groupes spécialisés ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont contribué à l'élaboration des prises de position.

4 Rencontres parlementaires

4.1 Midi de la santé consacré à l'hépatite

L'hépatite C peut être guérie. Pourquoi donc y a-t-il 200 personnes qui en meurent chaque année ? Cette question était au centre d'une rencontre à midi à laquelle Santé publique Suisse et Hépatite Suisse ont invité les membres du Parlement le 9 mai 2019. L'objectif était d'informer sur la maladie et son traitement. Deux scientifiques et un patient touché par la maladie ont démontré qu'il suffit de quelques mesures ciblées et une utilisation efficace de ressources pour réduire de manière significative le taux de mortalité et les coûts pour le système de santé.

Les présentations ont donné lieu à des discussions passionnantes entre les parlementaires et les experts et expertes. Il a été remarqué que dans certains pays,

l'élimination de l'hépatite est intégrée dans les programmes de lutte contre le VIH, car les populations à risque et les voies de transmission sont très similaires. En Suisse, une option à considérer est l'intégration dans le programme qui succède au Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI).

Cette proposition a ensuite été reprise par la politique : le Conseil fédéral a recommandé d'accepter la motion « Éliminer l'hépatite. Inscription de la maladie dans un programme national de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang », déposée par le conseiller aux États Damian Müller.

4.2 Séance de travail consacrée à la santé des enfants et adolescents

Les responsables du manifeste sur la santé des enfants et des adolescents tiennent beaucoup à ce que ce document ne finisse pas dans un tiroir, mais que les revendications soient prises en compte par les autorités et la politique et que des mesures appropriées soient mises en œuvre. Pour cette raison, Santé publique Suisse a invité certains membres du Parlement à une séance de travail à l'issue de la première journée de la Conférence suisse de santé publique à Winterthur. L'objectif était de permettre un échange sur le thème de la santé des enfants et des adolescents et sur l'introduction en temps

utile de mesures concrètes au niveau politique. Daniel Frey, auteur principal, a présenté le manifeste aux politiciens et politiciennes. Il s'est ensuivi un débat passionnant sur la santé des enfants et des adolescents et sur les lacunes existantes. En particulier, la nécessité de collecter des données a été discutée : contrairement aux pays voisins, la Suisse ne dispose pas de données sur l'état de santé de ce groupe d'âge. Une stratégie globale pour la santé des enfants et des adolescents a également été préconisée. Plusieurs membres du Conseil national ont par la suite déposé des interventions liées à ce thème.



5 Activités des groupes spécialisés

5.1 Groupe spécialisé Nutrition

Le groupe spécialisé Nutrition réunit des membres de Santé publique Suisse actifs dans le domaine professionnel « Public health nutrition ».

Dans le cadre de la réunion de printemps, Barbara Pfenniger (Fédération romande des consommateurs) a présenté le concept Nutri-Score. Les discussions ont ensuite porté sur les avantages et les inconvénients des différentes approches d'une déclaration nutritionnelle ainsi que sur la mise en pratique. À l'occasion de la réunion d'automne, Giulia Pestoni de l'Université de Zurich a donné une introduction au thème des habitudes alimentaires et du score alimentaire.

Le symposium « Alimentation équilibrée – servie de manière compréhensible », que le groupe spécialisé et le secrétariat de Santé publique Suisse ont organisé conjointement, a suscité un grand intérêt auprès des participantes et participants.

Le groupe était en outre responsable d'un atelier consacré au thème « pauvreté des enfants et alimentation » dans le cadre de la Conférence suisse de santé publique 2019. Nous remercions sincèrement Isabel Zihlmann, Marianne Honegger, Katharina Liewald et Martina Frank pour l'organisation de cet atelier qui était très apprécié par les 25 personnes qui y ont assisté.

Chaque mois, le groupe spécialisé informe ses membres au moyen d'une newsletter sur les actualités politiques et scientifiques du domaine de la « Public health nutrition ».

Annette Matzke était la représentante de Santé publique Suisse au sein de l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel », Isabel Zihlmann celle au conseil d'experts Promotion de la santé de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

5.2 Groupe spécialisé Promotion de la santé

Le groupe spécialisé Promotion de la santé n'a pas organisé d'activités propres en 2019 mais a invité ses membres à participer aux symposiums de Santé publique Suisse et à

la Conférence suisse de santé publique. Les travaux en interne se sont concentrés sur l'organisation de la succession au poste de responsable du groupe.

5.3 Groupe spécialisé Santé mentale

Le groupe spécialisé Santé mentale a traité deux sujets prioritaires en 2019 :

On ne sait pas si et dans quelle mesure le contenu du manifeste approuvé en 2014 a été intégré dans les activités des plus de 80 organisations qui l'ont signé. Il a donc été décidé de mener une enquête auprès de toutes les organisations signataires : de

quelle manière le manifeste a-t-il été utilisé jusqu'à présent, est-il connu, a-t-il été pris en compte lors des discussions internes sur la santé mentale ? En raison d'un manque de ressources, le lancement de l'enquête a dû être reporté au début de l'année 2020. Les résultats peuvent être intégrés dans le futur programme prioritaire à partir de 2020.

Le papier de position « Santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées » était le deuxième point fort de l'année 2019. Diverses raisons entraînent une augmentation du nombre de personnes âgées atteintes de maladies psychiques dans les homes et les EMS. Le groupe

spécialisé a élaboré un [papier de position](#) et l'a finalisé en 2019 en collaboration avec le conseil d'experts et le secrétariat. En publiant ce document, Santé publique Suisse appelle à un engagement fort pour la santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées (voir également section 3.2).

5.4 Groupe spécialisé Épidémiologie

Le groupe spécialisé Épidémiologie est en train de se repositionner et d'analyser dans quelle mesure des monitorages peuvent être

faits en Suisse. En interne, le travail s'est concentré sur la planification.

5.5 Groupe spécialisé Global Health

Au cours de l'année 2019, le groupe spécialisé a participé activement aux débats menés par Santé publique Suisse, notamment au sein du conseil d'experts et lors des réunions des responsables des groupes spécialisés. Les activités du groupe sont coordonnées par un comité qui se compose actuellement de trois personnes.

Le groupe spécialisé a soumis une proposition d'un atelier en vue de la Conférence suisse de santé publique 2020.

Il a en outre rédigé une prise de position concernant le Rapport explicatif sur la coopération internationale (CI) 2021-2024,

soumise par Santé publique Suisse dans le cadre de la procédure de consultation. Dans ce texte, il a été souligné, entre autres, que les déterminants de la santé, la santé publique et la lutte contre les inégalités doivent faire l'objet d'une plus grande attention dans la CI 2021-2024.

Le 15 mai 2019, le Conseil fédéral a adopté la [politique extérieure suisse en matière de santé 2019-2024](#). Le groupe spécialisé a contribué à la procédure de consultation et a représenté Santé publique Suisse à l'occasion d'une séance d'information le 28 octobre 2019.

5.6 Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents

Les activités du groupe spécialisé sont axées sur la mise en œuvre des objectifs et mesures définis dans la planification pluriannuelle actuellement en vigueur pour le domaine enfants et adolescents. Cela comprend, par exemple, une plus forte influence sur les décisions politiques en faveur des enfants et adolescents, l'augmentation de la mise en réseau et de la coopération, l'organisation de symposiums

et d'une conférence annuelle ainsi que l'initiation de rapports sur la santé.

La Conférence suisse de santé publique, consacrée à la santé des enfants et des adolescents, a constitué le point fort des activités en 2019. En tant que membre du comité scientifique, le groupe spécialisé a participé à l'élaboration du programme de la conférence. Il a notamment proposé de saisir l'occasion pour lancer un manifeste qui

mettrait en évidence les lacunes en matière de santé des enfants et des adolescents. Une équipe d'auteurs, composée de membres du groupe spécialisé, a rédigé le texte, coordonné les travaux et finalisé le manifeste en collaboration avec le secrétariat. Bénéficiant du soutien de plus de 40 organisations pertinentes, le [manifeste « Enfants et adolescents en bonne santé »](#) est un puissant outil de lobbying. Il a été officiellement approuvé lors de la

Conférence suisse de santé publique dans le cadre d'une table ronde, puis discuté en détail dans différents ateliers. Le manifeste a été repris par la presse et les milieux politiques et il a donné lieu à dix interventions parlementaires exigeant, entre autres, de meilleures données sur la santé des enfants, le renforcement de l'encouragement précoce ou une stratégie nationale pour la santé des enfants et des adolescents (voir également section 3.1).

5.7 Groupe spécialisé Technologies for Public Health

Le groupe spécialisé Technologies for Public Health a été officiellement fondé par le comité au mois de mars 2019. Il succède à un groupe de travail très actif et rassemble les membres de Santé publique Suisse qui sont impliqués dans le développement et l'évaluation des technologies liées à la santé. L'objectif principal du groupe spécialisé est de promouvoir le travail interdisciplinaire dans le domaine de la santé et de la prévention numériques en Suisse. Pour atteindre cet objectif, les membres du groupe encouragent un échange actif entre les chercheurs et chercheuses ainsi que les experts et expertes en santé et en technologie.

Le groupe spécialisé a tenu deux réunions en 2019 pour définir ses objectifs stratégiques et organisationnels. Il s'est notamment penché sur une future stratégie de communication et a élaboré une planification. Les membres du groupe seront informés des activités courantes par e-mail et impliqués plus étroitement.

Les travaux entamés en 2018 visant à dresser une carte de la recherche suisse dans le domaine de la santé numérique ont été poursuivis. Il est prévu d'effectuer une recherche systématique en ligne.

6 Alliance pour la santé en Suisse

Santé publique Suisse est membre fondateur de l'Alliance pour la santé en Suisse. Ursula Zybach siège dans le comité de l'Alliance, où elle assume le rôle de vice-présidente. Santé publique Suisse se charge des travaux administratifs de l'Alliance et de la coordination politique MNT. De par cet engagement, elle peut faire valoir les préoccupations de ses membres au niveau politique.

Les objectifs communs des organisations membres de l'Alliance pour la santé en Suisse restent de valoriser encore mieux les aspects positifs de la prévention et de donner plus de poids à la promotion de la santé et à la prévention dans le discours politique en Suisse. Dans un souci de mieux cibler les activités, des experts et expertes appartenant aux organisations membres ont élaboré des positions sur les thèmes prioritaires de l'Alliance. Des groupes spécialisés de Santé publique Suisse et le conseil d'experts ont également pris une part active dans ces travaux. Les positions relatives à la santé mentale, le tabac, l'alcool et le sucre ont été adoptées au cours de l'année sous revue. Les travaux en vue d'une position concernant l'activité physique ont débuté. Tous ces documents servent de base pour présenter d'une manière cohérente les positions de l'Alliance en matière de promotion de la santé et de prévention aux médias et au grand public.

Les revendications qui y sont formulées seront en outre défendues par l'Alliance au niveau national, soit sous forme de recommandations concernant des affaires politiques actuelles, soit comme impulsions pour d'éventuelles interventions parlementaires.

Une préoccupation majeure de l'Alliance reste la prévention du tabagisme. Elle a poursuivi son engagement en faveur de mesures efficaces, notamment l'interdiction complète du sponsoring et de la publicité pour les produits du tabac, et a suivi de près les délibérations du Conseil des États concernant la loi sur les produits du tabac. Au cours de l'année sous revue, l'Alliance a continué de soutenir la collecte de signatures pour l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » ; cette dernière a été déposée le 12 septembre 2019.

L'Alliance a organisé pour la quatrième fois déjà un atelier de communication et elle a publié plusieurs informations aux médias. Par le biais du canal de Santé publique Suisse, elle est également active sur Twitter. Afin d'être en mesure d'exprimer ses préoccupations sur une large base, l'Alliance est représentée dans différents groupes de travail et entretient des échanges avec les politiciens et politiciennes et les organisations pertinentes du domaine.

7 Intergroupe parlementaire et coordination politique MNT

Une priorité de l'Alliance pour la santé en Suisse est l'intergroupe parlementaire « Maladies non transmissibles NCD », qui a pour objectif d'ancrer durablement dans la politique suisse le thème des MNT et, par conséquent, une promotion de la santé et une prévention efficaces. En coopération avec d'autres groupements actifs dans le domaine de la santé, l'intergroupe parlementaire NCD a initié les « mercredis de la santé ». Ces manifestations, qui ont lieu le troisième mercredi de chaque session, ont pour but d'éveiller l'intérêt pour une question d'actualité liée à la santé. Le thème choisi pour la session d'hiver 2019 était la prévention dans le domaine des soins (PDS). Suite à la présentation de deux projets du programme de soutien PDS, les membres du Parlement et les spécialistes ont discuté des conditions préalables pour une mise en pratique à long terme de tels projets de prévention dans le système de soins.

Santé publique Suisse se charge de la coordination politique du travail de fond des deux organismes responsables de l'intergroupe parlementaire NCD, l'Alliance

pour la santé en Suisse et Promotion Santé Suisse. Par exemple, les exigences formulées dans les documents de position de l'Alliance sont introduites dans la politique nationale par le biais de la coordination politique MNT. Sur mandat des deux organismes responsables, Santé publique Suisse a en outre organisé un déjeuner de travail pour les membres du Parlement. Consacré au dossier électronique du patient, cet évènement a suscité un grand intérêt. Les représentantes et représentants des communautés de référence et des prestataires de services qui ont été invités ont mené une discussion animée avec les parlementaires sur ce qu'il reste à faire pour que le DEP puisse être introduit avec succès en Suisse : comment éviter que le DEP ne devienne qu'une collection de documents en format PDF, mais au contraire assurer que les informations seront classées de manière structurée et utilisées judicieusement ? À qui incombera la tâche d'informer les spécialistes compétents, voire le grand public ?

8 Plateforme pour la prévention de la grippe

Santé publique Suisse a lancé en 2018 une plateforme consacrée à la prévention de la grippe afin de soutenir les organisations et institutions dans leurs activités qui s'inscrivent dans la stratégie nationale de prévention de la grippe (GRIPS) et de mettre en réseau les acteurs.

Au cours de l'année sous revue, deux groupes de travail ont entamé leurs travaux avec succès, et un autre groupe a été créé. L'objectif du premier groupe de travail est d'élaborer des recommandations pour la prévention de la grippe dans les hôpitaux, qui pourraient être mises à disposition dans toute la Suisse. Il a organisé en 2019 une

procédure de consultation auprès des hôpitaux de Suisse alémanique et des associations professionnelles sur la possibilité d'adapter à l'ensemble du pays un concept mis en œuvre avec succès en Suisse latine. Les recommandations devraient être complétées et diffusées au cours de l'année 2020. Dans l'objectif d'obtenir des données aussi complètes et comparables que possible sur la prévention de la grippe en Suisse, le deuxième groupe de travail a commencé à standardiser des enquêtes existantes relatives aux mesures de prévention de la grippe dans la population et dans les hôpitaux et à collecter des données supplémentaires.

Grâce à la plateforme, de nombreux professionnelles et professionnels du secteur hospitalier, tant médecins que personnel soignant, ont pu être impliqués. Elle a également donné un coup de pouce à la journée nationale de vaccination, qui a pu profiter de l'engagement de plusieurs organisations supplémentaires.

En plus d'encourager les échanges entre ses membres, la plateforme vise à présenter à un public plus étendu les recherches et les projets liés à la prévention de la grippe en Suisse. Le forum sur les meilleures pratiques « Prévention de la grippe dans les hôpitaux », qui s'est déroulé en juin 2019, a donné lieu à un échange d'expériences sur les mesures de prévention de la grippe qui ont fait leurs preuves dans différents hôpitaux ainsi que sur leur promotion. Les participantes et les participants ont beaucoup apprécié ces discussions et

souhaitent qu'elles soient poursuivies. En septembre 2019 a eu lieu le symposium « La prévention de la grippe a le vent en poupe », lors duquel des études et des projets nationaux dans le domaine de la prévention de la grippe ont été présentés au grand public.

Tant Santé publique Suisse que les acteurs de la plateforme souhaitent que la continuité soit assurée, afin de permettre aux groupes de travail de planifier leurs activités à long terme. Ils aimeraient en outre améliorer l'échange d'informations, par exemple par le biais de symposiums et de forums. C'est pour ces raisons que Santé publique Suisse, avec le soutien de l'OFSP, poursuivra dans un premier temps la plateforme pour la prévention de la grippe jusqu'à fin 2021. Elle continue ainsi à encourager la mise en réseau et la coordination entre les acteurs.



9 Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel »

L'année sous revue était placée sous le signe de la réorganisation. Au début de 2019, l'Alliance ONG AAP a procédé à des analyses sur les possibilités de développement et sur la manière d'optimiser ses structures. Le point de départ de cette démarche était le constat que les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique sont de plus en plus souvent traités séparément tant au niveau international que fédéral. Cette tendance a eu pour conséquence qu'il est devenu plus difficile pour l'Alliance ONG AAP, qui combine les deux sujets, de gagner du soutien supplémentaire ces dernières années.

Les membres et les organismes responsables ont donc décidé de créer deux associations distinctes qui succèdent à l'Alliance ONG AAP : l'Alliance Alimentation et santé, fondée le 20 janvier 2020, et l'Alliance Activité physique, sport et santé, qui entamera ses activités au cours de l'année 2020.

Au niveau du contenu, l'engagement de l'Alliance ONG AAP s'est concentré durant le premier semestre sur les questions liées au Nutri-Score. Un argumentaire en faveur d'un étiquetage nutritionnel simplifié apposé sur la face avant des emballages a été élaboré. Sur invitation de l'OSAV, l'Alliance ONG AAP a participé aux tables rondes au sujet du

Nutri-Score. Elle a publié une information aux médias à cette occasion.

Les affaires parlementaires ont été régulièrement suivies afin de pouvoir réagir de manière sélective et stratégique. Des recommandations ont été formulées et un travail de soutien a été effectué pour les postulats « Boissons sucrées et obésité », déposé par Laurence Fehlmann Rielle, et « Activité physique et sportive quotidienne pour les enfants et les jeunes », déposé par Christian Lohr. Ce dernier postulat a été adopté par le Conseil national contre la recommandation du Conseil fédéral. L'Alliance ONG AAP continuera d'accompagner le processus de traitement du postulat et maintiendra un contact plus étroit avec l'OFSP, qui en est responsable. L'Alliance a en outre rédigé et soumis une prise de position sur la révision partielle des ordonnances fédérales relatives à l'encouragement du sport.

Les contacts avec les parlementaires ont été entretenus. Diverses réunions et échanges ont eu lieu avec les offices et organisations concernés afin de faire connaître les préoccupations de l'Alliance ONG AAP et de promouvoir l'échange d'informations. Les objectifs des deux nouvelles alliances ont été présentés lors de l'assemblée générale de l'ARPS.

10 Affiliations et groupes de travail

10.1 Association suisse pour la prévention du tabagisme

Ursula Zybach représente Santé publique Suisse au sein du comité de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT). Dans le contexte du projet de loi sur les produits du tabac, les activités de l'AT ont pris une importance particulière en 2019. Certaines exigences ont pu être introduites dans cette loi. Le Conseil des États veut maintenant interdire au moins partiellement la publicité, la promotion et le parrainage liés aux produits du tabac et aux cigarettes électroniques. C'est un premier pas dans la bonne direction, mais l'AT continuera à lutter pour des restrictions étendues. Elle s'est en outre engagé avec succès pour des restrictions concernant les e-cigarettes, qui ont été adoptées dans plusieurs cantons (âge minimum de vente, protection contre le tabagisme passif).

Sur mandat de l'AT, l'Institut d'économie de la santé de Winterthur, une division de la

Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), a calculé la charge de morbidité du tabagisme en Suisse : la consommation de tabac a entraîné des coûts médicaux directs d'un montant de 3 milliards de francs en 2015 (sur un total de 77,8 milliards de francs).

En novembre 2019, le projet de prévention a entamé sa 20^e année. 2227 classes se sont inscrites, comprenant un total de 39 416 jeunes. Le nombre total des participants et participantes a ainsi dépassé le seuil d'un million, ce qui prouve l'énorme succès que ce projet de prévention connaît dans les écoles suisses. L'AT organise le concours en collaboration avec les services cantonaux de prévention des dépendances et les ligues pulmonaires et contre le cancer des différents cantons.

10.2 Coalition Éducation ONG

La Coalition Éducation ONG regroupe une trentaine d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement, de la santé, du développement et des droits de l'homme. Santé publique Suisse est représentée au sein du comité de l'association par Daniel Frey. La coalition fait valoir les intérêts

communs de ses membres dans la politique de formation, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du développement durable au moyen d'une formation, une recherche et une innovation transformatives et de la participation et l'égalité des chances pour les enfants et adolescents.

À propos de Santé publique Suisse

11 L'association

Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique.

Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique et elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population en Suisse. Elle offre son expertise aux décideurs.

Santé publique Suisse dispose de sept groupes spécialisés et organise chaque année une conférence spécialisée ainsi que plusieurs symposiums d'une demi-journée consacrés à des sujets d'actualité liés à la politique de la santé. Fin 2019, l'association comptait 614 membres individuels, 98 membres collectifs et 20 membres donateurs

12 L'assemblée générale des membres

L'assemblée générale est l'organe suprême de Santé publique Suisse. Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 21 mai 2019 à Berne, toutes les propositions à l'ordre du jour ont trouvé une majorité. Dans un discours d'introduction,

Oscar Franco, qui dirige l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne depuis l'été 2018, a présenté l'institut, sa vision et ses projets de recherche liés à la santé publique.



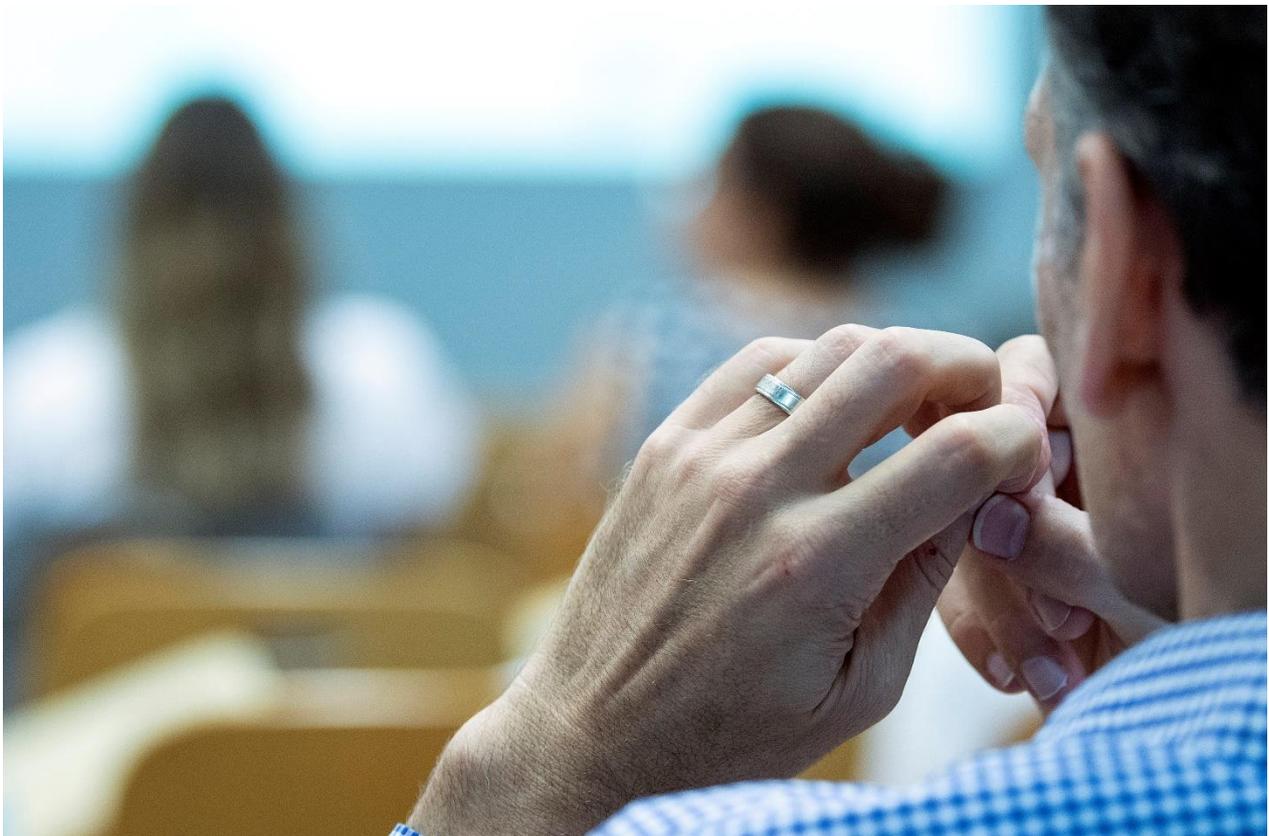
13 Le conseil d'experts

Le conseil d'experts est un organe législatif de Santé publique Suisse et est responsable de l'orientation thématique à long terme de l'association. Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2019. Du point de vue du contenu, il a notamment discuté et approuvé le manifeste sur la santé des enfants et des adolescents ainsi que le papier de position « Santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées ». Il a en outre évalué la planification pluriannuelle 2017-2020 et réfléchi sur la planification pluriannuelle 2021-2024. Lors des réunions du conseil d'experts, des spécialistes se sont exprimés sur des sujets d'actualité : Sonja Kahlmeier a présenté l'enseignement et la recherche à la division Santé de la Haute école spécialisée à distance suisse (HESD), tandis que l'intervention d'Andy Biedermann était

consacrée à la nouvelle Alliance suisse des professions de la santé pour le climat.

Brigitte Buhmann (bpa), Annemarie Tschumper (ScolarMed CH) et Brigitte Ruckstuhl ont démissionné du conseil d'experts au cours de l'année 2019. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur précieux engagement pendant de longues années.

Lors de l'assemblée générale du 21 mai 2019, Vasileios Nittas (groupe spécialisé Technologies for Public Health), Sabine Rohrmann (groupe spécialisé Nutrition) et Susanne Stronski (ScolarMed CH) ont été élus comme nouveaux membres. Nous nous réjouissons d'avance d'une collaboration fructueuse.



Nom	Organisation Institution
Ursula Zybach	Présidente Santé publique Suisse
Ursina Baumgartner	Rectrice Kalaidos HES
Andy Biedermann	Copropriétaire Public Health Services GmbH
Bettina Borisch	Directrice World Federation of Public Health Associations (WFPHA)
Andrea Brügger	Responsable Santé publique, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
Claudia Burkard Weber	Directrice du service de la santé, Département de la santé publique du canton de Lucerne
Arnaud Chiolero	Médecin-chef de l'Observatoire Valaisan de la Santé et directeur suppléant de l'Institut bernois de médecine de premier recours
Julia Dratva	Directrice du centre de recherches Sciences de la santé, ZHAW Winterthur
Ralph Fingerhut	Directeur du laboratoire du dépistage néonatal suisse, Clinique universitaire de Zurich
Daniel Frey	Expert indépendant, pédiatre
Semira Maya Gonseth-Nusslé	Médecin-chef de clinique adjointe, Division des maladies chroniques, Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP), CHUV
Martin Hafen	Chargé de cours, Haute école de Lucerne – travail social
Sonja Kahlmeier	Responsable de la division Santé, Haute école spécialisée à distance suisse (HESD)
Roswitha Koch	Responsable Développement des soins infirmiers et International, Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)
Alfred Künzler	Directeur du bureau de coordination, Réseau Santé Psychique Suisse
Nino Künzli	Vice-directeur Swiss TPH et directeur Swiss School of Public Health (SSPH+)
Philippe Lehmann	Expert indépendant, politologue
Vasileios Nittas	Doctoral Candidate, YRE Series Editor in Chief, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
Julie Page	Professeure et responsable de la filière Promotion de la santé et prévention, ZHAW Winterthur
Carlos Quinto	Médecin spécialiste, membre du comité central de la FMH
Miriam Rodella Sapia	Médecin spécialiste en médecine interne générale exerçant dans son propre cabinet
Sabine Rohrmann	Professeure, Chronic Disease Epidemiology, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
Sabine Schläppi	Secrétaire générale de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
Thomas Schmidlin	CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Robert Sempach	Responsable de projet Santé, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros
Susanne Stronski	ScolarMed CH
Thomas Vogel	Économiste de la santé, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
Barbara Weil	Responsable du département Santé publique, Fédération suisse des médecins (FMH)
Felix Wettstein	Professeur, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW)
Kaspar Wyss	Professeur et directeur du Swiss Centre for International Health, Swiss TPH
Isabel Zihlmann	Chargée de cours, Haute école spécialisée à distance suisse, diététicienne indépendante

14 Le comité

Le comité est l'organe directeur de Santé publique Suisse. Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2019 pour discuter des affaires

courantes ainsi que de la planification annuelle, des finances et des manifestations.

Nom	Fonction	Organisation Institution
Ursula Zybach	Présidente	Ingénieur en technologie alimentaire diplômé EPF, députée au Grand Conseil, vice-présidente PS canton de Berne
Daniel Frey		Dr med. FMH Pédiatrie, divers mandats
Sonja Kahlmeier		PhD, MSc ETH, responsable de la division Santé, Haute école spécialisée à distance suisse (HESD)
Nino Künzli	Ressort Science	Prof. Dr med. et PhD, vice-directeur Swiss TPH, directeur Swiss School of Public Health (SSPH+)
Thomas Schmidlin	Ressort Finances	Expert diplômé en finances et controlling, CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Isabel Zihlmann	Ressort Groupes spécialisés	Dipl. oec. troph., MPH, chargée de cours, Haute école spécialisée à distance suisse, diététicienne indépendante

15 Le secrétariat

La gestion opérationnelle de Santé publique Suisse incombe au secrétariat, situé à Berne. Dirigé par Corina Wirth, il comptait six

collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'année sous revue (4,5 équivalents temps plein).



16 Perspectives

2020 sera une année anniversaire : Santé publique Suisse aura 100 ans ! Le 12 juin 1920, la Société Suisse pour les Soins de Santé a été fondée à Olten. C'était la première organisation spécialisée dans le domaine de la santé publique. Nous aimerions fêter ce jubilé !

Sur le plan du contenu, le thème principal de l'année sous revue, la santé des enfants et des adolescents, nous accompagnera également en 2020. Les exigences du manifeste doivent rester à l'ordre du jour politique et déboucher sur des mesures efficaces. Nous mettrons en œuvre d'autres aspects de la planification pluriannuelle 2017-2020 et aborderons en même temps la planification pour les années 2021 à 2024.

Non seulement la planification pluriannuelle actuelle trouvera sa fin, mais aussi le premier

mandat du comité et du conseil d'experts après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts au début de 2016 : les élections en vue du renouvellement auront lieu en 2020.

Enfin et surtout, la pandémie du Covid-19 se profile à l'horizon et son ampleur ne peut pas encore être estimée. En 2013, Santé publique Suisse s'est fortement engagée en faveur de la loi sur les épidémies en lançant la campagne précédant la votation et en prenant une part active par la suite. La campagne s'est terminée par un large succès : le 22 septembre 2013, la loi révisée sur les épidémies a été approuvée à une majorité de 60 % des voix. Elle constituera une base importante pour endiguer la propagation du coronavirus ; reste à voir si elle sera suffisante et quel sera l'impact de la pandémie sur la santé publique.



Finances

17 Compte de résultat

Produits	2019 (CHF)	2018 (CHF)
Cotisations des membres	182'125	183'226
Frais de participation	105'280	91'551
Contributions de tiers et donations	415'046	362'093
Autres recettes et réductions de revenus	-1'280	-1'680
Total	701'171	635'190

Dépenses	2019 (CHF)	2018 (CHF)
Charges pour manifestations	137'796	113'297
Charges de personnel et de service	411'309	422'718
Charges de locaux	27'592	28'122
Assurances de choses	694	771
Charges d'administration	98'964	62'175
Total	676'355	627'083

	2019 (CHF)	2018 (CHF)
Résultat d'exploitation avant impôts	24'817	8'108
Impôts	12'000	0
Résultat d'exploitation	12'817	8'108

18 Bilan

Actifs	31.12.2019 (CHF)	31.12.2018 (CHF)
Liquidités	265'120	169'849
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	15'870	70'300
Autres créances courantes	3'918	0
Comptes de régularisation actifs	932	629
Total	285'841	240'778

Passifs	31.12.2019 (CHF)	31.12.2018 (CHF)
Dettes résultant de prestations	22'077	15'514
Dettes résultant de personnel	696	6'002
Autres passifs courants	34'595	31'755
Passifs de régulation	56'570	28'420
Provisions développement de l'organisation	67'167	67'167
Capitaux étrangers	181'104	148'858
Capital propre au 1.1.	91'920	83'812
Bénéfice de l'exercice	12'817	8'108
Capital propre au 31.12.	104'737	91'920
Total	285'841	240'778

19 Rapport de l'organe de révision

Perrine Divino
Hohlestrasse 32
3123 Belp
perrine.divino@gmx.ch
079 / 772 64 66

Public Health Schweiz
Dufourstrasse 30
3005 Bern

Belp, 20. April 2020

Bericht des Rechnungsrevisors über die Vereinsrechnung an die ordentliche Mitgliederversammlung des Vereins Public Health Schweiz

Als Rechnungsrevisor habe ich die Buchführung und die Vereinsrechnung, bestehend aus Bilanz und Erfolgsrechnung des Vereins Public Health Schweiz, für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Vereinsjahr geprüft.

Für die Vereinsrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen.

Aufgrund meiner stichprobeweisen vorgenommenen Prüfungen bestätige ich, dass

- Die Bestandessaldi der Bilanz nachgewiesen sind,
- Die Belege mit der Buchhaltung übereinstimmen,
- Die Buchhaltung ordnungsgemäss und sauber geführt ist.

Gemäss meiner Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Vereinsrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Ich empfehle, die vorliegende Vereinsrechnung mit einem Gewinn von CHF 12'817 und einer Bilanzsumme von CHF 285'841 zu genehmigen.

Der Rechnungsrevisor



Perrine Divino

Santé publique Suisse

Dufourstrasse 30

CH-3005 Bern

Tél. +41 31 350 16 00

info@public-health.ch

www.public-health.ch